



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

SÉANCE ORDINAIRE DU

5 FÉVRIER 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **5 février 2024** à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin  
Siège #2 - Darrell Paré  
Siège #3 - Julie Leblond  
Siège #4 - Samantha Jalbert-Paré  
Siège #5 - André Roy  
Siège #6 - Rénald Drouin

Est/sont absents à cette séance :

Jean-Benoit Létourneau, maire

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, M. Jean-Paul Grondin. Madame Ginette Vachon, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte.

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

.M. Jean-Paul Grondin, maire suppléant fait la lecture de l'ordre du jour.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Séance ordinaire du 15 janvier 2024**

**3.2 - Séance extraordinaire du 22 janvier 2024**

**4 - CORRESPONDANCE**

**5 - RAPPORT DES COMITÉS**

**6 - GESTION FINANCIÈRE**

**6.1 - Comptes à payer pour le mois de janvier 2024**

**7 - COMPTES À RECEVOIR**

**8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

**8.1 - WSP - offre de service étude de faisabilité en eau potable  
secteur 2e rue**

**8.2 - Arpentage de la 10e avenue par la firme Eccetera**

**8.3 - Assistance pour Inspection télévisée par la firme WSP**

2024-  
02-8845



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

8.4 - Demande d'appui - Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine

8.5 - MRC des Appalaches - Facturation Can-explore

8.6 - Demande de droit de passage - Saint-Esprit des Pentes-Côtes

8.7 - Demande de commandite La Balade

8.8 - Affichage poste directeur des travaux publics - Marc-André Paré

### 9 - LOISIRS ET CULTURE

9.1 - Tarification camp de jour été 2024

9.2 - Demande de licence de profits partagés (moitié-moitié)

### 10 - TRAVAUX PUBLICS

10.1 - Achat de matériel de remplacement pour les nouvelles ampoules Énergère

### 11 - INCENDIE

11.1 - Acceptation de la démission d'un pompier

11.2 - Augmentation salariale 2024 pour les pompiers

### 12 - VARIA

### 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

### 14 - PROCHAINE SÉANCE

### 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE**

### 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1 - Séance ordinaire du 15 janvier 2024

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par le conseiller Renald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024.

**ADOPTÉE**

#### 3.2 - Séance extraordinaire du 22 janvier 2024

La lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2024 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par le conseiller Renald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2024.

**ADOPTÉE**

2024-  
02-8846

2024-  
02-8847



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal* *de la Municipalité d'East Broughton*

### **4 - CORRESPONDANCE**

La municipalité Sacré-Coeur-de-Jésus nous a fait parvenir la résolution 2023-12-4546. Cette résolution nous informe que la municipalité Sacré-Coeur-de-Jésus ne partagera pas les frais de la bibliothèque et qu'elle se retire à partir du 1er janvier 2024.

Le ministère de l'Environnement de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs nous informe qu'un montant de 30 511,04 a été déposé à notre compte dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2023. De plus, la municipalité s'est conformée aux normes du programme de la gestion des matières organiques et un montant additionnel de 74 063.63\$ a également été déposé à notre compte.

### **5 - RAPPORT DES COMITÉS**

Jean-Paul Grondin a assisté à quelques rencontres dont celle de la bibliothèque, la politique familiale, de la Régie intermunicipale et de la MRC. Il a également participé à une rencontre avec la firme WSP concernant la recherche en eau potable.

Darrell Paré nous parle du festival Festi-Neige qui aura lieu samedi le 10 février de 11h00 à 15h00 et il fait la lecture des activités offertes. Julie Leblond nous informe du Bilan incendie et du service premier répondant. Un total de 8 sorties pour janvier pour le service incendie et d'une sortie pour le service premier répondant.

André Roy nous informe qu'il a assisté à la rencontre de WSP pour la recherche en eau potable. Il a également suivi la nouvelle formation obligatoire pour le comité consultatif en urbanisme.

### **6 - GESTION FINANCIÈRE**

#### **6.1 - Comptes à payer pour le mois de janvier 2024**

Attendu que des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de janvier 2024 ont été préparées ;

Attendu que ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

Attendu que des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par la conseillère Julie Leblond et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 309 898.88 \$ pour pourvoir aux comptes à payer du mois de janvier 2024 sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous toute autre forme que ce soit;

Qu'un montant de 87 575,47 \$ soit affecté aux prélèvements des salaires de janvier 2024.

**ADOPTÉE**

### **7 - COMPTES À RECEVOIR**

2024-  
02-8848



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Les comptes à recevoir s'élèvent à 29 328,37 \$ et un montant de 16 849,22 \$ est en retard. Des tentatives de recouvrement sont en cours.

Les taxes à recevoir pour 2023 s'élèvent à 111 569,69\$. Le montant des ventes pour taxes, concernant l'année 2022 s'élève à 7 836.45 \$ et sont en cours de préparation.

### **8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

2024-  
02-8849

#### **8.1 - WSP - offre de service étude de faisabilité en eau potable secteur 2e Rue**

Attendu que la firme WSP a été mandatée pour une étude de faisabilité en eau potable pour un éventuel projet immobilier.

Attendu que la municipalité d'East Broughton est préoccupée par l'approvisionnement en eau potable.

Attendu que la municipalité d'East Broughton désire poursuivre son développement domiciliaire et qu'il est nécessaire de connaître sa capacité de production en eau et de prévoir pour le futur.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter l'offre de la firme WSP au montant de 1 350,00\$ plus taxes et d'intégrer le secteur de la 2e Rue à l'étude de faisabilité qui est présentement en cours de préparation.

**ADOPTÉE**

2024-  
02-8850

#### **8.2 - Arpentage de la 10e avenue par la firme Eccetera**

Attendu que la Municipalité se prépare à la réfection de la 10e Avenue.

Attendu que la firme Eccetera a été mandatée par la municipalité pour procéder à l'arpentage de la 10e avenue.

Attendu qu'une demande de soumission a été faite en décembre 2023.

Il est proposé par la conseillère Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de la firme Eccetera au montant de 21 350,00\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

2024-  
02-8851

#### **8.3 - Assistance pour Inspection télévisée par la firme WSP**

Attendu que la réfection de la 2e Rue est prévue pour l'été 2024.

Attendu que pour avoir accès au maximum aux subventions gouvernementales tous les tronçons concernés doivent être inspectés.

Il est proposé par le conseiller André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme WSP a effectué la supervision de l'inspection



N° de résolution  
ou annotation

2024-  
02-8852

2024-  
02-8853

2024-  
02-8854

## *Procès-verbal* *de la Municipalité d'East Broughton*

des tronçons du secteur de la 2e Rue au montant de + ou - 3 250,00\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

### **8.4 - Demande d'appui - Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine**

#### DEMANDE DE MODIFICATION LÉGISLATIVE POUR FACILITER L'EXERCICE PAR UNE PERSONNE HANDICAPÉE DU RÔLE D'ÉLU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale ;

CONSIDÉRANT la Charte des droits et libertés de la personne, notamment son article 10 ;

CONSIDÉRANT la Charte canadienne des droits et libertés, notamment ses articles 3 et 15 ;

CONSIDÉRANT que l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux relatif à l'allocation de dépenses pouvant être versée à tout élu aux fins notamment de rembourser ses dépenses encourues pour le coût de ses déplacements pour se rendre aux réunions du conseil est contraire à la lettre et à la finalité des corpus législatifs ci-dessus mentionnés, notamment en ce qu'il ne permet pas à un conseil municipal de baliser l'allocation de dépenses versée à un élu afin de tenir compte des coûts particuliers qu'un(e) élu(e) souffrant d'un handicap peut devoir assumer pour être en mesure de se déplacer aux fins de participer aux réunions du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Renald Drouin et APPUYÉ PAR le conseiller Darrell Paré ET RÉSOLU :

DE DEMANDER à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de faire les démarches qui s'imposent pour que soit modifiée la *Loi sur le traitement des élus municipaux* afin d'insérer dans celle-ci toute disposition nécessaire pour tenir compte du fait que certains handicaps peuvent augmenter les frais inhérents encourus par une personne pour assumer une fonction d'élue(e) et, ce faisant, peut avoir un effet dissuasif sur l'implication sociale d'une personne ayant un tel handicap.

**ADOPTÉE**

### **8.5 - MRC des Appalaches - Facturation Can-explore**

Attendu que la MRC des Appalaches coordonne les travaux de la canalisation de la mine.

Attendu que nous avons reçu une facture au montant de 31 191.00\$.

Attendu que la MRC partage les coûts reliés à la canalisation de la mine et qu'une subvention PRAFI sera reçue qui payera 75% de cette dépense.

Il est proposé par la conseillère Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers de payer ladite facture.

**ADOPTÉE**

### **8.6 - Demande de droit de passage - Saint-Esprit des Pentes-Côtes**

Attendu qu'une demande de droit de passage a été reçue.



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Attendu que Saint-Esprit des Pentes-Côtes a la possibilité de vendre le terrain 4544028 et que ce dernier est enclavé.

En conséquence, il est proposé par le conseiller André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Saint-Esprit des Pentes-Côtes pour leur céder un droit d'accès à leur propriété.

ADOPTÉE

2024-  
02-8855

### **8.7 - Demande de commandite La Balade**

Attendu qu'une demande d'aide financière a été reçue de la part de La Balade.

Attendu que les citoyens de la municipalité d'East Broughton profitent des sentiers du Club de ski de fond et de raquette La Balade.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 300\$ pour soutenir les activités 2024.

2024-  
02-8856

### **8.8 - Affichage poste directeur des travaux publics - Marc-André Paré**

Attendu que le poste de directeur des travaux publics est à pourvoir.

Attendu que M. Marc-André Paré consultant a été mandaté pour le recrutement du nouveau directeur des travaux publics.

Attendu qu'une facture au montant de 1393,50 \$ a été reçue.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter que la facture pour la publication de l'offre d'emploi soit acquittée.

ADOPTÉE

## **9 - LOISIRS ET CULTURE**

2024-  
02-8857

### **9.1 - Tarification camp de jour été 2024**

Attendu que la directrice des loisirs et de la culture a soumis la tarification pour le camp de jour été 2024.

Attendu que la proposition tient compte de 8 semaines en 2024 (au lieu de 7 en 2023) de services et d'un tarif résident et non-résident.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les coûts d'inscription soumis ainsi que les termes d'inscription pour le camp de jour 2024 tel qui suit:



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

**PROPOSITION 2024 (8 semaines (chandail et activités inclus))**

**Résident :**

Inscription OR : 440\$ service de garde inclus  
Inscription à la semaine: 55\$  
Service de garde à la semaine : 15\$ / semaine

***Politique familiale :***

2e enfant : 20% de rabais  
3e enfant et plus : 35% de rabais

**Non-résident:**

Inscription OR : 800\$ service de garde inclus  
Inscription à la semaine: 100\$  
Service de garde à la semaine : 27\$ / semaine

**Termes et conditions :**

- Annulation avant le 28 mai 2024 :

o Des frais d'administration et de pénalité de 20 % du montant de l'inscription sont applicables.

- Annulation entre le 29 mai et le 25 juin 2024 :

o Des frais d'administration et de pénalité de 40 % du montant de l'inscription sont applicables.

- Annulation ou transfert après le 25 juin 2024 :

o Aucun remboursement ne sera possible.

Des frais d'administration de 50\$ sont prévus pour toute demande de facturation particulière débordant du cadre d'une facture par famille par enfant.

**ADOPTÉE**

2024-  
02-8858

**9.2 - Demande de licence de profits partagés (moitié-moitié)**

Attendu que le festival Pré-Novice 2024 aura lieu le 30-31 mars prochain au Centre des loisirs Desjardins.

Attendu qu'un tirage de profits partagés (moitié moitié) le samedi et le dimanche aura lieu et que l'obtention d'une licence de système de loterie est obligatoire.

Attendu que le comité sera responsable des coûts reliés à la demande de ce permis



N° de résolution  
ou annotation

2024-  
02-8859

2024-  
02-8860

2024-  
02-8861

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Il est proposé par le conseiller Darrell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice des loisirs et de la culture à effectuer la demande de permis.

**ADOPTÉE**

### **10 - TRAVAUX PUBLICS**

#### **10.1 - Achat de matériel de remplacement pour les nouvelles ampoules Énergère**

Attendu que les travaux de remplacement des luminaires Énergère sont finalisés.

Attendu qu'un programme de garantie pour le remplacement et la réparation de ces nouveaux équipements comportent des délais importants.

Attendu que la compagnie Énergère nous a soumis une offre de services pour nous prémunir d'un ensemble de réparation accessible directement à la municipalité pour éliminer des délais de réparation et pourra occasionner des frais de déplacement supplémentaires.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité se procure une trousse de réparation au montant de 1032.60 taxes incluses facilitant le remplacement et la réparation des nouveaux luminaires.

**ADOPTÉE**

### **11 - INCENDIE**

#### **11.1 - Acceptation de la démission d'un pompier**

Attendu que le directeur du service incendie nous informe de la démission de M. Jean-Philippe Labrecque

Attendu que dans l'entente du service incendie il est fait mention que les municipalités d'un commun accord voient à maintenir en poste les personnes déjà en place ou à l'embauche de nouveaux candidats(es)

Attendu que pour le bon fonctionnement, le directeur du service incendie doit aussi aviser les municipalités de toutes démissions.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de M. Jean-Philippe Labrecque.

**ADOPTÉE**

#### **11.2 - Augmentation salariale 2024 pour les pompiers**

Attendu que M. Jean Gagnon directeur du service incendie a déposé une demande d'augmentation salariale pour l'ensemble du personnel incendie.

Attendu que les propositions qui figurent dans la demande sont de 3.5%.





N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal* *de la Municipalité d'East Broughton*

Il est proposé par la conseillère Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les propositions salariales selon l'entente proposée.

**ADOPTÉE**

### **12 - VARIA**

Puits #6 en difficulté

- On travaille actuellement pour trouver une solution
- Une rencontre à ce sujet est prévue cette semaine avec la firme WSP.

### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen demande qu'une revérification du budget soit fait. Il juge qu'une augmentation de taxe de l'ordre de 10% est inacceptable. Il demande qu'un crédit de taxes soit fait comme il a déjà été fait antérieurement.

Une citoyenne mentionne que la sécurité des enfants est compromise lorsqu'il circule sur le terrain de M. Jean-Turcotte. Deux silos trainent, conteneur, garage de toile, blocs de ciments et en été le gazon prend des longueurs inacceptables à proximité des résidences. Une mauvaise odeur est également observée à cet endroit. Elle demande en quoi consiste le règlement municipal et de le faire appliquer s'il y a lieu.

Un citoyen s'interroge sur le délestage incendie qui a lieu de plus en plus régulièrement. Les élus répondent que c'est une question de sécurité.

Des citoyens ont entendu que Sable Olimag a obtenu une subvention, ils demandent en quoi ça consistera. Les informations qui peuvent être données pour le moment sont assez limitées.

Un citoyen mentionne qu'il serait nécessaire de trouver une solution pour que la patinoire extérieure puisse être fonctionnelle l'an prochain.

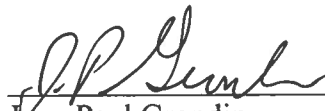
### **14 - PROCHAINE SÉANCE**

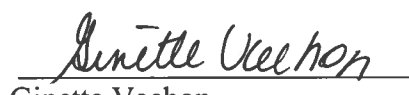
La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le 4 mars prochain.

### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Renald Drouin et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h50.

**ADOPTÉE**

  
Jean-Paul Grondin,  
Maire suppléant

  
Ginette Vachon  
Directrice générale

2024-  
02-8862



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

Je, soussigné, Jean-Paul Grondin maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
\_\_\_\_\_  
Jean-Paul Grondin,  
Maire suppléant

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, Ginette Vachon, directrice générale, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité d'East Broughton.

